

AVANT-PROPOS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers Saint-Pons et l'Insee se sont associés pour fournir des éléments de diagnostic aux acteurs locaux du territoire Ouest-Hérault. Ce document synthétise les principales caractéristiques et souligne les particularismes démographiques et socio-économiques du territoire.

Contenant des informations tant qualitatives que quantitatives, liées notamment à l'espace, à la démographie, au tissu économique, aux emplois et aux revenus, ce diagnostic contribue à dégager les enjeux pour un développement concerté. Il permet de considérer le territoire dans son ensemble, d'en retracer les évolutions dans le temps et dans l'espace et de dégager ses spécificités par rapport à la région Languedoc-Roussillon dans laquelle il s'insère. L'exercice s'appuie sur une comparaison du territoire Ouest-Hérault à un ensemble plus large de onze zones d'emploi de taille équivalente et ayant, elles aussi, une façade littorale en France métropolitaine.

La mise en perspective du territoire Ouest-Hérault s'inscrit dans le cadre d'une volonté commune de connaissance des atouts et faiblesses du territoire Ouest-Héraultais et de réflexion sur son développement.

L'analyse des informations devrait permettre de dégager les potentialités de ce territoire et de faire émerger des opportunités. Aux acteurs des différentes politiques publiques concernées de définir les actions à mettre en œuvre.

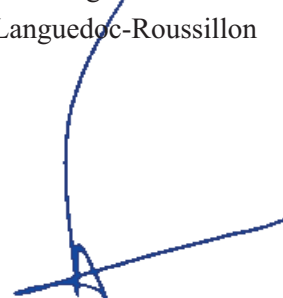
Daniel GALY

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de Béziers Saint-Pons



Francis VENNAT

Directeur régional de l'INSEE
Languedoc-Roussillon



Carte 1 - **Le territoire Ouest-Hérault : relief et hydrographie**



© Ign 2010

Directeur de la publication : *Francis VENNAT*
Rédacteur en chef : *Odile DANGERFIELD*
Rédacteur : *Jean Claude GIDROL* - Chargé de synthèse - Insee
Conception traitement infographique : *Michel LAMUR*

Le territoire Ouest-Hérault en perspective

Le territoire Ouest-Hérault (*) regroupe près de la moitié des communes et 30 % de la population de l'Hérault. De densité de population plus faible qu'en moyenne régionale, le territoire est caractérisé par une géographie diversifiée, comprenant un littoral urbain et des zones d'arrière-pays rurales.

La décennie 2000 se caractérise par un regain démographique qui bénéficie à la quasi-totalité du territoire, avec un rythme de croissance comparable à celui de la région. En 2006, la population ouest-héraultaise apparaît globalement plus âgée qu'en Languedoc-Roussillon et les inactifs - notamment les retraités - y occupent une place importante.

Ouest-Hérault est devenu un territoire attractif pour toutes les catégories d'âges, à l'exception des jeunes de 18 à 25 ans qui sont plus nombreux à en partir qu'à s'y installer. Les migrations résidentielles révèlent plutôt l'installation de nouveaux arrivants actifs et de leurs enfants et de retraités. Cette croissance démographique génère un certain dynamisme de création d'emplois dans la sphère économique présente.

La santé, l'action sociale, l'éducation et l'administration regroupent en 2006 le tiers des emplois, tandis que le commerce, la construction et l'hôtellerie-restauration sont les activités dominantes du secteur concurrentiel et représentent le quart des emplois. Au total, la part de l'emploi lié à la production de biens et services pour la population présente s'élève à 72 %. Le secteur industriel est peu représenté, notamment les industries agricoles et alimentaires.

Le tissu productif ouest-héraultais se caractérise aussi par l'existence de nombreuses entreprises n'employant aucun salarié. La structure de l'emploi révèle moins d'emplois qualifiés et plus d'employés.

Le tourisme, et dans une moindre mesure la viticulture, contribuent positivement à la vie économique locale. Le tourisme, notamment, offre une réserve importante d'emplois saisonniers et contribue à la baisse du chômage en haute saison. Pour autant, Ouest-Hérault figure parmi les zones à fort taux de chômage.

Malgré ces difficultés, la situation géographique d'Ouest-Hérault, desservi par deux grands axes autoroutiers, est favorable à l'attractivité des pôles économiques locaux, en particulier pour Agde et Béziers. Ceci constitue un atout supplémentaire pour le développement du territoire.

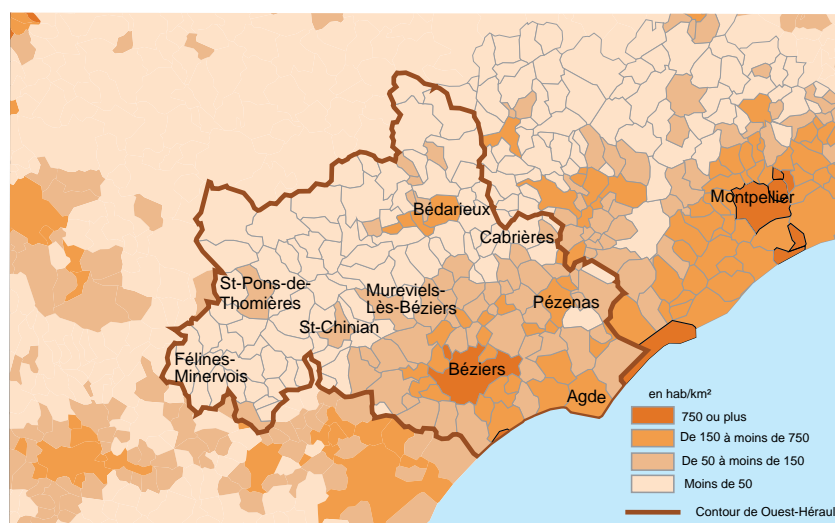
Un territoire à trois composantes géographiques

Le territoire Ouest-Hérault regroupe 159 communes sur une superficie totale de 3 200 km² (carte 1). Il représente près de la moitié des communes du département pour 30 % de la population héraultaise. La majorité des 286 000 habitants du territoire sont concentrés au sud d'une ligne qui va de Félines-Minervois à Cabrières de l'ouest à l'est, en passant par Saint-Chinian et Murviel-lès-Béziers.

■ Au nord de cette ligne, les Hauts-Cantons de l'Hérault se composent de communes rurales où la population est généralement moins dense et moins jeune (carte 2).

■ Au sud de cette ligne, on distingue la zone de passage et le littoral en façade méditerranéenne, démographiquement plus denses et plus jeunes. Le littoral - avec entre autres communes Agde (21 000 hab.), est caractérisé par un fort taux de résidences secondaires. La zone de passage abrite les villes de Béziers (72 000 hab.) et Pézenas (8 500 hab.), mais aussi la plus grande partie des superficies en vignes de Ouest-Hérault.

Carte 2 - Densité de population en 2006



Source : Insee - Recensement de population 2006 © Ign 2010

(*) Voir glossaire page 14

Partout un fort regain de population depuis 2000

Depuis le début des années 2000, Ouest-Hérault connaît un net regain démographique : sa population a augmenté de 27 000 habitants en sept ans. Hormis le Saint-Ponais à l'ouest, presque tout le territoire a bénéficié de ce regain de population à des degrés divers. Le littoral ainsi que les villes de la zone de passage ont gagné des habitants, les Hauts-Cantons aussi, mais à un degré moindre.

L'embellie démographique des années 2000 fait suite à deux grandes périodes pendant lesquelles l'évolution a été très différente ; la répartition sur le territoire de la population résidente s'en est trouvée fortement modifiée (cartes 3-1, 3-2 et 3-3) :

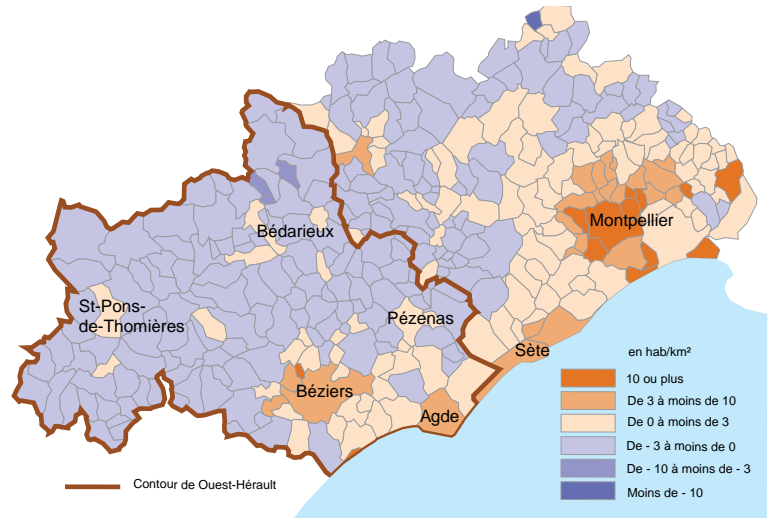
■ **Entre 1962 et 1975**, les mouvements de population se sont essentiellement réalisés de la campagne vers les villes mais avec moins d'intensité que dans les décennies antérieures. Le phénomène de concentration de la population dans les villes a essentiellement profité à Béziers et son agglomération, ainsi qu'à Agde et à de nombreuses communes du littoral. La plupart des autres communes ont perdu des habitants. Au total, dans cet intervalle de temps, Ouest-Hérault a gagné environ 500 habitants par an (soit un rythme de croissance moyen de + 0,2 %).

■ Puis, **entre 1975 et 1999**, un mouvement d'urbanisation a eu lieu autour de Béziers : la ville-centre a perdu 15 000 habitants en 25 ans au profit du reste de la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée. Hormis Béziers, la plupart des communes du littoral et de la zone de passage ont gagné des habitants ; c'est également le cas de nombreuses communes des Hauts-Cantons. Cette période a vu notamment l'émergence du pôle Agathois⁽¹⁾, qui a pris appui sur la création de la station balnéaire du Cap d'Agde. La population d'Agde a ainsi augmenté de + 73 % en 25 ans, passant de 11 600 habitants à un peu plus de 20 000. Au cours de la même période, le nombre de résidences secondaires de cette station littorale a été multiplié par sept pour atteindre environ 29 000 en 1999. Dans cet intervalle 1975-1999, au total, Ouest-Hérault a gagné environ 1 100 habitants par an (soit un rythme de croissance moyen de + 0,5 %).

(1) Relatif à la ville d'Agde

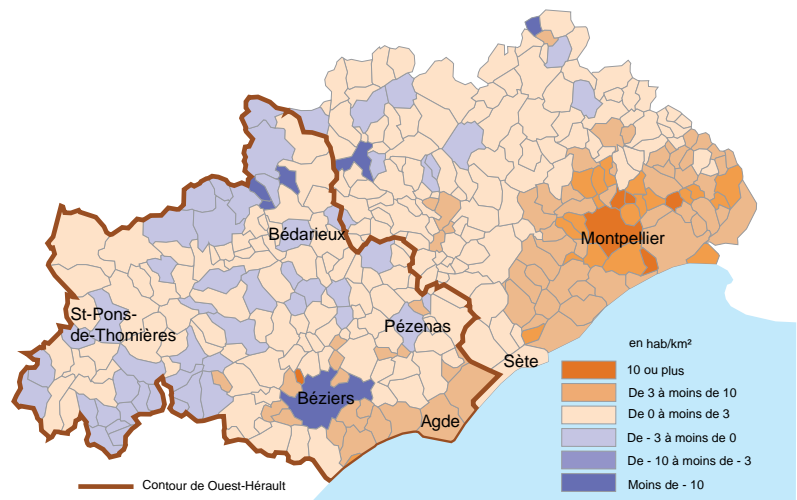
Variation annuelle de densité de population

Carte 3-1 - 1962 à 1975 : Béziers grossit et les communes rurales perdent des habitants



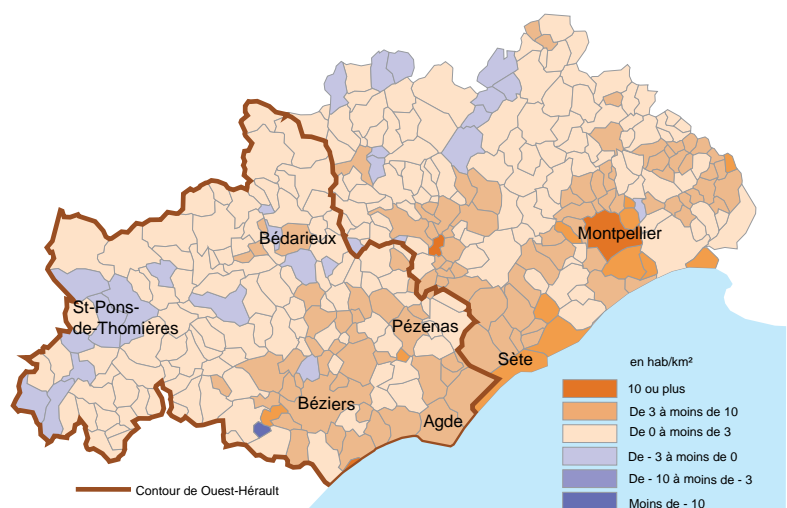
Source : Insee - Recensements de population © Ign 2010

Carte 3-2 - 1975 à 1999 : urbanisation autour de Béziers au profit de communes littorales



Source : Insee - Recensements de population © Ign 2010

Carte 3-3 - 1999 à 2006 : croissance de population quasi généralisée



Source : Insee - Recensements de population © Ign 2010

Lecture des cartes : entre 1999 et 2006, la densité de population à Béziers a augmenté chaque année entre + 3 et + 10 hab/km²

Croissance quasi généralisée malgré un solde naturel déficitaire de longue date

Sur la dernière période, **entre 1999 et 2006**, la population de Ouest-Hérault s'est accrue en moyenne de + 1,4 % par an, soit au même rythme que le Languedoc-Roussillon, région la plus dynamique de France métropolitaine en la matière. Bien qu'avec des rythmes différents, cette progression concerne la majeure partie du territoire, y compris Béziers. Très peu de communes sont en perte de population.

La croissance démographique de Ouest-Hérault apparaît d'autant plus soutenue qu'elle se produit malgré un solde naturel (*) toujours déficitaire depuis la fin des années 1960. Ce déficit naturel de longue date tend lui-même à se réduire car il bénéficie du redressement des naissances observé en France depuis le début des années 2000. Au total, pour la période récente 1999-2006, Ouest-Hérault a gagné environ 3 900 habitants par an.

Un profil de population façonné par les mobilités résidentielles

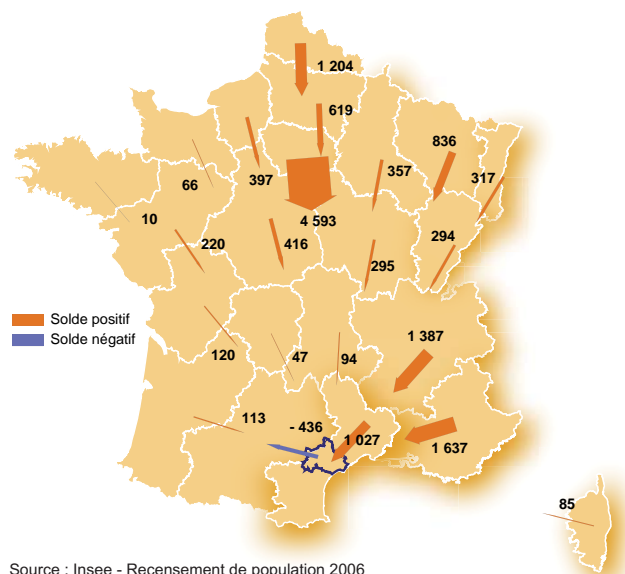
L'excédent migratoire, résultant des mobilités résidentielles, explique à lui seul le regain démographique constaté depuis le début de la décennie. Les arrivées de nouveaux habitants sur le territoire sont plus nombreuses que les départs. Ouest-Hérault est attractif pour la plupart des autres régions de France métropolitaine (cf. carte 4), mais aussi vis-à-vis du reste du département de l'Hérault. Le solde migratoire est notamment positif avec les aires urbaines de Montpellier et de Sète. Il est à peine négatif avec l'aire urbaine de Narbonne.

Entre 18 et 25 ans, les départs de Ouest-Hérault sont plus nombreux que les arrivées de nouveaux habitants (cf graphique 1).

Malgré la présence d'antennes universitaires à Béziers, une partie des jeunes quitte le territoire afin de poursuivre des études supérieures ailleurs : un peu plus de la moitié des 18 à 25 ans partis au cours des cinq dernières années sont encore étudiants en 2006. Parmi eux, un sur deux a choisi Montpellier. D'autres, en début de vie active, partent à la recherche d'un premier emploi. 36 % des jeunes ayant quitté Ouest-Hérault sont en emploi en 2006.

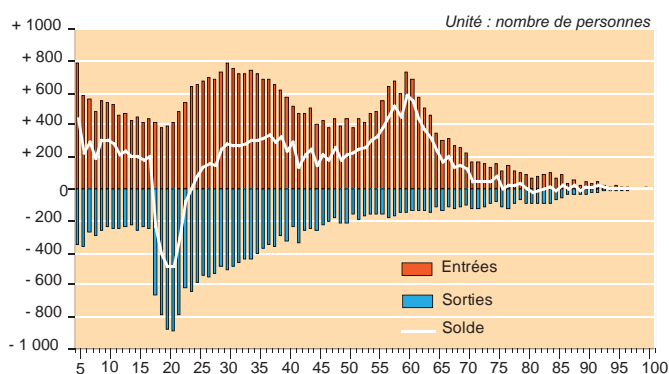
Hormis pour les 18 à 25 ans, **le solde migratoire (*)** est excédentaire à tous les âges. Les migrants de 26 à 55 ans, classe d'âge numériquement importante et caractérisée par des taux d'activité élevés, contribuent fortement à l'apport migratoire, avec 17 000 arrivées pour 10 000 départs. Cependant, le solde migratoire atteint son maximum autour de 60 ans : ceci résulte d'arrivées massives entre 55 et 65 ans - personnes retraitées ou proches de l'être - tandis qu'à cet âge les départs de Ouest-Hérault sont très peu nombreux.

Carte 4 - **Mobilités résidentielles**
Soldes migratoires entre 2001 et 2006



Source : Insee - Recensement de population 2006
© Ign 2010

Graph 1 - **Echanges migratoires de Ouest Hérault avec le reste de la France**



Lecture du graphique : Au-dessus de l'axe des abscisses, le nombre des personnes arrivées dans Ouest-Hérault entre 2001 et 2006 pour chaque âge. Au-dessous de l'axe des abscisses, le nombre de personnes parties de Ouest-Hérault. La courbe blanche est le solde des départ et des arrivées. Exemple : à 15 ans : 450 arrivées et 250 départs, soit un solde positif de + 200.

Source : Insee - Recensement de population 2006

La commune d'Agde s'étend sur environ 9 km d'est en ouest et du nord au sud, représentant une superficie de 5 000 hectares. Elle revendique un environnement partagé entre une façade littorale extrêmement artificialisée, des milieux lacustres de grande valeur, des espaces agricoles encore bien tenus et trois entités urbaines spécifiques :

- Agde-ville et ses faubourgs historiques au centre du territoire communal en bordure de l'Hérault,
- la Tamarissière (rive droite) et le Grau d'Agde (rive gauche) à l'embouchure de l'Hérault,
- le Cap d'Agde, station en bord de mer, qui fut créée dans les années 1970 dans le cadre de la mission Racine.

La commune d'Agde abrite 21 293 habitants permanents selon les données du recensement de 2006. La population estivale est estimée aujourd'hui à plus de 250 000 habitants, soit près de douze fois la population permanente.

(*) Voir glossaire page 14

Des nouveaux arrivants majoritairement actifs

Plus de la moitié des nouveaux habitants de 15 ans ou plus venus s'installer dans Ouest-Hérault entre 2001 et 2006 sont en activité (cf. tableau 1). Si beaucoup d'entre eux travaillent sur le territoire, un sur quatre parmi ceux ayant un emploi exerce son activité dans des zones d'emploi limitrophes, notamment Montpellier, Narbonne ou Sète. Peut-être attirés par l'espace disponible, ils ont pu choisir une résidence éloignée des zones de plus grande concentration. Avec 430 habitants/km², la densité de population dans la communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée est, en effet, deux fois moins forte que celle de Montpellier-Agglomération (960 hab/km²). Cette différence de densité était bien moins marquée au début des années 70, avec respectivement 390 et 477 habitants par km².

De moindres coûts d'installation, liés à des prix du foncier et/ou des loyers plus bas, contribuent sans doute aussi à l'attractivité résidentielle de Ouest-Hérault ; pour exemple, en 2009, le loyer moyen d'un appartement de 100 m² à Béziers ou dans sa périphérie était inférieur de 170 € à celui d'un appartement de même surface à Montpellier ou Sète.

Tableau 1 - **Mobilités résidentielles entre 2001 et 2006**

Unités : nombre de personnes et %

	Arrivées	%	Départs	Solde
Actifs	18 200	58,0	11 800	+ 6 400
<i>dont en emploi</i>	13 900	44,3	9 600	+ 4 300
<i>dont chômeurs</i>	4 300	13,7	2 200	+ 2 100
Inactifs	13 200	42,0	8 500	+ 4 700
<i>dont retraités</i>	7 500	23,9	3 000	+ 4 500
<i>dont élèves et étudiants</i>	2 100	6,7	3 600	- 1 500
<i>dont autres</i>	3 600	11,5	1 900	+ 1 700
Total migrants de 15 ans et plus	31 400	100,0	20 300	+ 11 100

Source : Insee - Recensement de population 2006 - Exploitation complémentaire

Une population relativement âgée

La population de Ouest-Hérault est en moyenne plus âgée que celle du Languedoc-Roussillon et des zones de comparaison (voir encadré). En 2006, le territoire compte 103 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Ce rapport, appelé indice de vieillissement, est inférieur à 100 en Languedoc-Roussillon comme dans les zones de comparaison (cf. tableau 2) ; toutefois, cet indice a légèrement baissé entre 1999 et 2006 dans Ouest-Hérault, en partie grâce au redressement des naissances, alors qu'il s'est dégradé dans les zones de comparaison.

Tableau 2 - **Indice de vieillissement (*)**

Unité : indice

	1999	2006
Ouest-Hérault	105	103
Zones de comparaison	70	80
Languedoc-Roussillon	80	82

Source : Insee - Recensements de population 1999 et 2006

Lecture du tableau : en 2006, Ouest-Hérault compte 103 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

(*) voir glossaire page 14.

Les zones de comparaison

Dans la suite de cette étude, Ouest-Hérault est comparé à un territoire de référence. Il s'agit d'un territoire fictif composé de zones d'emploi (*) métropolitaines littorales de taille comparable à Ouest Hérault en terme d'emplois (+ ou - 30 %).

Les zones d'emploi retenues sont :

Saint-Brieuc	Quimper	Saint-Nazaire
Cherbourg-Octeville	Lorient	Fos-sur-Mer
Dunkerque	La Rochelle	Béziers-Saint-Pons
Vannes	Bayonne-Pyrénées	

* une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent ; voir glossaire page 14

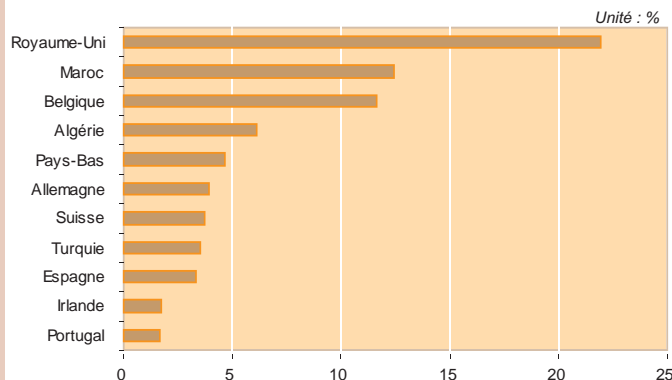
Les arrivées de l'étranger : Royaume-Uni en tête

Parmi les 41 000 nouveaux habitants venus s'installer dans Ouest-Hérault entre 2001 et 2006, 10 % sont arrivés de l'étranger.

Près de la moitié proviennent de l'Europe du Nord et notamment du Royaume Uni (cf. graphique 2). Parmi eux près de trois sur quatre ont plus de 40 ans et un sur trois a plus de 60 ans : il s'agit donc en partie de retraités à la recherche du confort de vie propre aux régions de l'Europe du Sud.

Pour les migrants en provenance des pays du Maghreb et de Turquie, les proportions sont inverses : 80 % ont moins de 40 ans. Il s'agit vraisemblablement d'une immigration liée pour l'essentiel au rapprochement familial ou à l'emploi.

Graph 2 - **Proportion d'arrivants dans Ouest-Hérault selon le pays d'origine**
(dans l'ensemble des arrivants de l'étranger)



Source : Insee - Recensement de population 2006

Une population moins souvent en activité qu'ailleurs

Parmi les 238 000 personnes de 15 ans ou plus résidant dans l'Ouest-Hérault, 115 000 sont actives, c'est-à-dire présentes sur le marché du travail, en emploi ou à la recherche d'un emploi (cf. tableau 3). Les inactifs sont donc plus nombreux que les actifs dans l'Ouest-Hérault, contrairement aux zones de comparaison et à la région Languedoc-Roussillon. Ceci provient d'une part de la présence de retraités relativement nombreux : 34 % contre 29 % dans les zones de comparaison, en liaison avec la structure de population plus âgée ; d'autre part, les autres inactifs - essentiellement hommes et femmes au foyer - y sont également plus représentés.

Tableau 3 - **Actifs et inactifs selon les territoires**

Unités : nombre de personnes et %

	Ouest-Hérault			zones de comparaison 2006 %	Languedoc-Roussillon 2006 %
	1999 %	2006	%		
Actifs	46,9	115 200	48,4	53,8	51,9
<i>dont en emploi</i>	37,4	96 000	40,4	47,5	44,0
<i>dont chômeurs</i>	9,5	19 200	8,0	6,3	7,9
Inactifs	53,1	122 700	51,6	46,2	48,1
<i>dont retraités</i>	29,0	80 600	33,9	29,3	28,6
<i>dont élèves et étudiants</i>	7,0	14 700	6,2	7,6	8,7
<i>dont autres</i>	17,1	27 400	11,5	9,3	10,8
Population de 15 ans et plus	100,0	237 900	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Recensements de population 1999 et 2006 - Exploitation complémentaire

Le taux d'activité des 15 à 64 ans est de 66 %, soit à peine plus faible qu'en Languedoc-Roussillon (67 %). En revanche, l'écart d'activité est bien plus marqué vis-à-vis des zones comparables, où il atteint 70 %. Il est plus prononcé pour les femmes que pour les hommes (cf. tableau 4).

Tableau 4 - **Les taux d'activité en 2006 des personnes de 15 à 64 ans**

Unité : %

	Ouest-Hérault	zones de comparaison	Languedoc-Roussillon
Hommes	71,8	74,1	72,2
15 à 19 ans	24,5	22,1	22,5
20 à 24 ans	79,7	77,1	66,8
25 à 29 ans	93,5	94,7	90,5
30 à 54 ans	91,8	93,7	92,2
55 à 59 ans	55,0	55,6	59,1
60 à 64 ans	13,0	10,9	15,4
Femmes	61,1	65,0	62,4
15 à 19 ans	13,7	12,8	12,5
20 à 24 ans	66,3	69,3	56,0
25 à 29 ans	79,1	86,2	81,5
30 à 54 ans	78,3	82,3	80,3
55 à 59 ans	46,2	48,8	49,8
60 à 64 ans	11,9	10,4	12,6
Ensemble	66,3	69,5	67,1

Source : Insee - Recensement de population 2006

Dans l'Ouest-Hérault, ce faible taux d'activité révèle un déficit d'activité notable chez les jeunes femmes de 25 à 29 ans (- 7 points d'écart) ainsi qu'un déficit global pour les 30 à 54 ans, qui sont des âges «de pleine activité» caractérisés par des taux d'activité très élevés. Il est le reflet d'une proportion plus importante qu'ailleurs de personnes en retrait par rapport au marché du travail : ces personnes n'ont pas d'emploi et ne sont pas (ou plus) en recherche d'emploi.

A contrario, le taux d'activité de la population ouest-héraultaise est plus fort qu'ailleurs avant et après l'âge de pleine activité, c'est à dire entre 15 et 24 ans d'une part et après 60 ans d'autre part. Pour les plus jeunes, cela peut résulter de l'insertion sur le marché du travail après des cursus de formation plus courts. Pour les plus âgés, cette particularité est sans doute liée à une plus forte proportion de non salariés dans le territoire Ouest-Hérault⁽²⁾ : exploitants agricoles, artisans ou commerçants dont l'exercice professionnel se prolonge souvent bien au-delà de 60 ans, et qui représentent un emploi sur sept.

(2) cf. infra : « Les emplois » page 10



Près de trois emplois sur quatre liés aux activités présentielle

Dans Ouest-Hérault, l'économie est fortement dépendante de la consommation des personnes résidentes ou de passage. Parmi les 94 000 emplois du territoire en 2006, 68 000, soit 72 % environ, sont liés à l'économie présentielle (*). Cette proportion est la même en Languedoc-Roussillon, elle est un peu moins élevée dans les zones d'emploi comparables (65,7 %). Soutenue par la forte augmentation de la population résidente et par la forte fréquentation touristique, l'économie présentielle locale dynamise l'emploi, qui a crû en moyenne de plus 2 200 emplois par an entre 1999 et 2006. C'est une des caractéristiques de l'économie languedocienne, encore amplifiée dans Ouest-Hérault.

Un secteur « santé-action sociale » développé

Avec près de 16 % du total des emplois du territoire en 2006, le secteur de la **santé et de l'action sociale** est plus développé dans Ouest-Hérault (cf tableau 5). Sa part a augmenté depuis 1999, passant de 13,6 % à 15,8 %.

L'emploi dans l'**Administration publique** et dans l'**Education** occupe une place équivalente aux zones de comparaison. L'Education occupe toutefois une place moins importante qu'en moyenne régionale, du fait de l'influence sur celle-ci du pôle universitaire de Montpellier. Ces trois secteurs d'activité, en partie dépendants du domaine public, regroupent au total un emploi sur trois dans Ouest-Hérault.

(*) Voir glossaire page 14

Dans le secteur concurrentiel, l'économie présentielle est fortement représentée sur le territoire : il en est ainsi du **commerce de détail**, des **hôtels et restaurants**, ainsi que de la **construction** qui bénéficie de la demande en logements des nouveaux arrivants.

D'une manière générale, l'industrie, à l'image de ce que l'on observe en Languedoc-Roussillon, est sous-représentée dans l'économie ouest-héraultaise, malgré la présence sur le territoire d'entreprises telles que Cameron à Béziers (fabrication d'équipements pétroliers) ou Altrad à Florensac (fabrication de matériel pour le BTP et l'industrie). Elle ne représente que 8 % des emplois en 2006 (9,4 % en 1999), soit 8 points de moins que dans les zones de comparaison. Les industries agricoles et alimentaires sont notamment peu présentes, tout comme la chimie et la métallurgie.

Tableau 5 - Les huit principaux secteurs d'activité

Unités : emplois au lieu de travail et %

	Ouest-Hérault		Zones de comparaison	Languedoc-Roussillon
	Effectifs	%	%	%
Santé, action sociale	14 800	15,8	14,1	15,1
Commerce de détail, réparations	9 800	10,4	8,4	9,0
Administration publique	9 700	10,3	10,3	11,6
Construction	8 400	9,0	7,6	7,8
Industrie (total)	7 600	8,1	16,4	9,3
Agriculture, sylviculture, pêche	7 100	7,6	4,4	5,3
Education	6 900	7,3	7,3	8,0
Hôtels et restaurants	4 100	4,4	4,0	4,1

Source : Insee - Recensement de population 2006 exploitation complémentaire

Les capacités d'accueil touristiques

Le tourisme ouest-héraultais est principalement développé sur le littoral, mais il profite également aux Hauts-Cantons grâce au tourisme vert. Le territoire compte 475 000 lits touristiques : 367 000 dans les résidences secondaires (*), 103 000 dans les campings et 5 000 dans les hôtels. L'indicateur de spécificité touristique est très fort : 166 lits touristiques pour 100 habitants permanents dans Ouest-Hérault contre 71 dans les zones de comparaison et 67 en Languedoc-Roussillon. Cet écart provient surtout du parc des résidences secondaires et des campings, et non des hôtels (cf tableau 6).

Les campings sont d'un bon niveau de confort : 70 % des emplacements sont situés dans un camping de 3 ou 4 étoiles contre 62 % dans les zones de comparaison et 63 % en Languedoc-Roussillon. Mais ceci est moins vrai pour les hôtels : Ouest-Hérault ne comprend qu'un hôtel 4 étoiles.

Comme partout, 80 % de la capacité d'accueil touristique est composée par le parc de résidences secondaires. Dans Ouest-Hérault, celui-ci a été multiplié par 9 entre 1968 et 2006 (cf graph 3). Cette augmentation a été particulièrement forte dans la période 1975-1990, qui correspond à la phase de fort développement du Cap d'Agde (3). Agde est la commune française dont le nombre de résidences secondaires est le plus élevé : près de 30 000 en 2006. Même sans la commune d'Agde, le territoire ouest-héraultais a gagné 36 000 résidences secondaires en un peu moins de 40 ans.

(*) Voir glossaire page 14

(3) Début des travaux de la station en 1969 (port de plaisance, quartier port

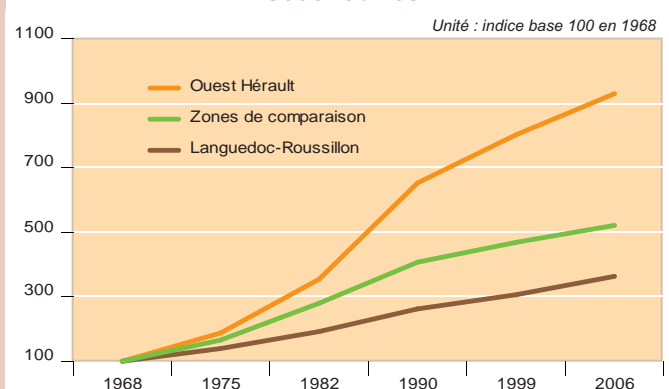
Tableau 6 - Capacité d'accueil touristique pour 100 habitants

Unités : nombre de lits et %

	Ouest-Hérault		Zones de comparaison	Languedoc-Roussillon
	Nombre de lits	Indicateur de spécificité	Indicateur de spécificité	Indicateur de spécificité
Résidences secondaires	367 000	128	55	67
Campings	103 000	36	15	14
Hôtels	5 000	2	2	2
Total	475 000	166	71	83

Source : Insee - Recensement de population 2006 - Pôle de compétence tourisme

Graph 3 - Evolution du nombre de résidences secondaires



Lecture du graphique : pour 100 résidences secondaires dans Ouest-Hérault en 1968, il y en a plus de 900 en 2006
Source : Insee - Recensements de population

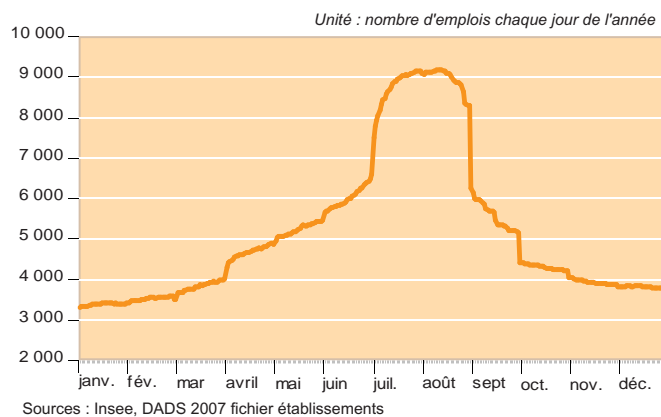
Tourisme et viticulture : deux activités étroitement liées au territoire

Avec le tourisme et la viticulture, Ouest-Hérault possède deux activités très ancrées dans le patrimoine naturel et culturel. Concentrées sur des territoires distincts (Littoral et Hauts-Cantons pour le tourisme, Zone de passage pour la viticulture), ces activités se rejoignent autour de la culture de terroir et du développement de l'oenotourisme. Elles ont pour point commun d'être des activités saisonnières, néanmoins essentielles à la vie économique locale. Cependant, le tourisme semble amorcer une évolution qualitative, alors que la viticulture se situe dans un contexte de baisse de la production depuis plus de 30 ans.

■ Dans les activités liées au tourisme (*), le nombre d'emplois salariés triple entre la basse et la haute saison, passant d'un peu plus de 3 000 en janvier à 9 000 au plus fort de la saison d'été (cf. graph 4). Le coefficient multiplicateur (x 2,8) est ainsi beaucoup plus fort dans Ouest-Hérault que dans les zones de comparaison. Ces emplois saisonniers contribuent à la baisse du chômage durant la saison d'été.

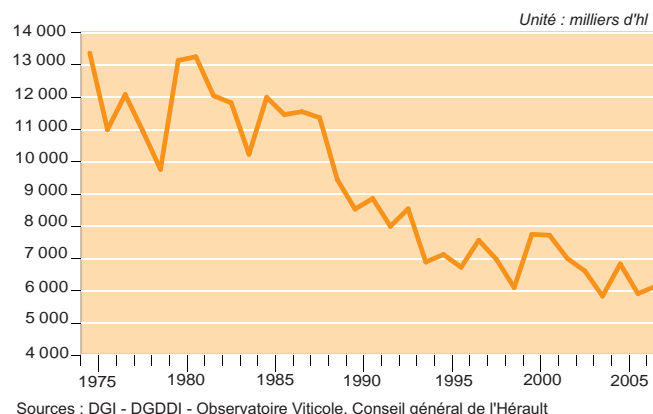
■ Bien qu'en déclin, la viticulture demeure une activité importante, dans un territoire de tradition viti-vinicole. Avec 62 700 hectares de vigne à raisin de cuve en 2008, **Ouest-Hérault possède 65 % des surfaces en vignes du département de l'Hérault**, lui-même second département viticole de France. L'agriculture ouest-héraultaise, dans son ensemble, a tout de même perdu plus de la moitié de ses emplois en trente ans, passant de 16 600 emplois en 1975 à moins de 7 100 en 2006. Après plus de trente ans de mesures de limitation de la production et de reconversion qualitative du vignoble, la production totale de vin de l'Hérault a été divisée par deux et la chute s'est prolongée depuis 2006 (cf. graph 5). Entre 1985 et 2008, 45 000 hectares ont été arrachés dans le département.

Graph 4 - L'emploi salarié dans les activités liées au tourisme



(*) Voir glossaire page 14

Graph 5 - Evolution de la production totale de vin de l'Hérault de 1974 à 2006



Une forte proportion de non-salariés : commerçants, artisans et exploitants agricoles

Parmi les actifs en emploi dans Ouest-Hérault en 2006, les non-salariés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que dans les zones de comparaison (cf tableau 7). Un emploi sur sept est tenu par un commerçant, un artisan ou un exploitant agricole. Cette forte présence de non-salariés, qui est une caractéristique du Languedoc-Roussillon, est encore plus marquée dans Ouest-Hérault. Elle est confirmée par la forte proportion d'entreprises n'employant aucun salarié : 64 % des établissements de Ouest-Hérault sont dans ce cas, pour seulement 58 % dans les zones de comparaison. Inversement, les établissements de 10 salariés et plus sont moins nombreux : moins de 5 % de l'ensemble des établissements contre 7 % dans les zones de comparaison.

Tableau 7 - Les emplois 2006 par catégories socioprofessionnelles

Unités : nombre d'emplois et %

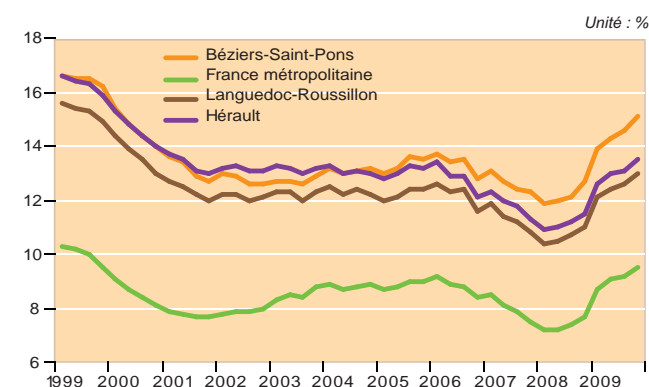
	Ouest-Hérault		Zones de comparaison	Languedoc-Roussillon
	Effectifs	%	%	%
Non salariés				
Agriculteurs exploitants	4 300	4,6	2,8	3,0
Artisans, commerçants	9 000	9,6	6,3	7,9
Chefs d'entreprise	600	0,6	0,6	0,6
Salariés				
Cadres et prof. intellect. sup	8 600	9,2	10,4	12,7
dont cadres d'entreprise	2 700	2,9	4,4	4,6
Professions intermédiaires	20 600	21,9	24,5	24,7
Employés	30 100	32,0	29,5	30,6
Ouvriers	20 800	22,1	25,9	20,5
dont ouvriers agricoles	2 100	2,2	1,2	1,7
Total	94 000	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - Recensement de population 2006 - exploitation complémentaire

Déficit de cadres d'entreprises

En regard des zones de comparaison, Ouest-Hérault accuse un écart en matière d'encadrement dans les entreprises (cf tableau 7), écart qui s'est creusé depuis 1999. La taille plus modeste des établissements en est vraisemblablement une des causes. Mais ce déficit de cadres d'entreprises a sans doute d'autres explications car l'écart est encore plus marqué par rapport à la région dont les établissements ont des caractéristiques comparables.

Graph 6 - Taux de chômage depuis 1999



Source : Insee

Autres catégories socioprofessionnelles moins représentées, les professions intermédiaires, plus particulièrement les techniciens et les agents de maîtrise. Les ouvriers sont également moins nombreux, avec une exception cependant pour les ouvriers agricoles. Ainsi, le profil de l'emploi est-il finalement plus orienté vers la catégorie des employés, très présente dans l'économie présentielle et tertiaire.

Un taux de chômage élevé, aggravé par la crise économique en 2009

Partout en France, la crise économique mondiale a aggravé la situation du marché de l'emploi. Entre le deuxième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Béziers-Saint-Pons est passé de 12 % à 15 % (cf graph 6). La dégradation a été plus forte qu'ailleurs et la zone d'emploi de Béziers-Saint-Pons présente désormais le plus fort taux de chômage de la région et le troisième taux de chômage métropolitain⁽⁴⁾.

(4) cf. Repères Synthès n°5 - juin 2010 «En Languedoc-Roussillon, la construction et l'intérim subissent la crise de plein fouet».



Des revenus faibles avec des écarts importants

Dans Ouest-Hérault, le revenu annuel moyen par foyer fiscal est faible. Il s'agit des revenus avant redistribution, c'est-à-dire hors prestations sociales. Il s'élève à 17 400 € en 2006, ce qui représente en moyenne 3 000 € de moins que pour les zones de comparaison et 1 600 € de moins que pour la moyenne régionale (cf tableau 8). Les foyers fiscaux non imposés sont largement majoritaires, contrairement aux zones de comparaison.

Tableau 8 - **Les revenus des ménages en 2006**

Unités : euros et %

	Ouest-Hérault	Zones de comparaison	Languedoc-Roussillon
Part des foyers fiscaux non imposés (%)	57,6	48,8	53,0
Revenu annuel moyen par foyer fiscal (€)	17 400	20 400	19 000
Revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé (€)	29 600	30 800	30 800
Revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé (€)	8 500	9 400	8 600
Part des salaires (%)	50,6	58,5	56,4
Part des bénéfiques (%)	8,5	7,6	7,5
Part des pensions et retraites (%)	33,9	28,3	29,7
Part des autres revenus (%)	7,1	5,5	6,3

Source : Insee et DGI - Revenus des foyers fiscaux 2006.

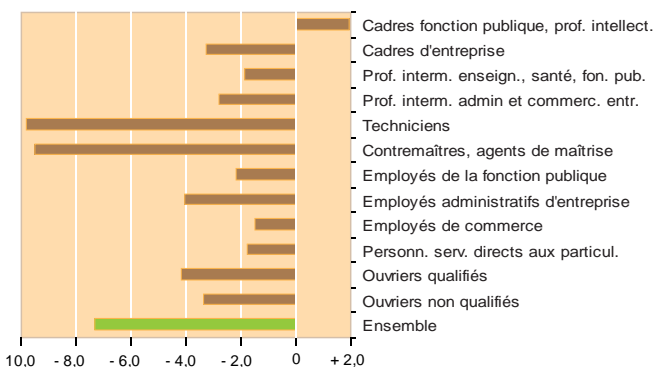
Plusieurs caractéristiques de l'environnement socio-économique de Ouest-Hérault orientent les revenus vers le bas :

■ En regard des zones de comparaison, les inactifs sont plus nombreux, le chômage est plus élevé et les salaires sont plus faibles : jusqu'à - 10 % pour les techniciens et les agents de maîtrise (cf graph 7).

■ Les activités saisonnières (agriculture et tourisme) occupent une part non négligeable.

■ Dans Ouest-Hérault, les qualifications moins rémunératrices (non salariés, employés) sont plus représentées au détriment des postes de cadres d'entreprises et de techniciens.

Graph 7 - **Écarts de salaire avec les zones de comparaison** Unité : %



Source : Insee - DADS 2007

Lecture du graphique : dans Ouest-Hérault, le salaire des cadres de la fonction publique et des professions intellectuelles est supérieur de 2 % aux zones de comparaison

L'éventail des revenus est large. Ainsi les 10 % de ménages les plus aisés disposent de revenus sept fois plus élevés que les 10 % de ménages les plus modestes. Cet écart, qui mesure la dispersion des revenus, est très supérieur à ce que l'on observe dans les zones de comparaison (4,6). L'étude des revenus locaux fait aussi apparaître de fortes inégalités dans les Hauts-Cantons et à Béziers. Pour Béziers, il s'agit d'un phénomène classique des villes, avec la juxtaposition de ménages aisés de centre-ville et de ménages aux revenus faibles dans des quartiers plus pauvres. Pour les Hauts-Cantons, il pourrait s'agir de la présence concomitante de nouveaux arrivants au pouvoir d'achat plus confortable et de résidents plus anciens aux revenus modestes.

Une personne sur cinq dans un ménage à bas revenus

Les indicateurs de pauvreté disponibles à partir des données des allocataires des CAF confirment la moindre richesse des ménages dans Ouest-Hérault. Ainsi parmi ces allocataires, la part de la population vivant avec un bas revenu (cf encadré) s'élève à 19 %, soit environ une personne sur cinq, pour seulement 12 % dans les zones de comparaison (cf tableau 9).

Malgré les faibles revenus de la population, peu de ménages (6 %) occupent un logement de type HLM. Ils occupent le plus souvent une habitation dans le secteur locatif privé où les loyers restent modérés. Le nombre de ménages en logement HLM - environ 7 500 en 2006 - a même baissé de 4 % depuis 1999. En matière de parc de logements HLM, c'est d'ailleurs l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon qui est sous-dotée (8,8 % en 2006 pour 14,9 % en France Métropolitaine) malgré l'amorce d'un rattrapage.

Tableau 9 - **Les seuils de bas revenus**

Unité : %

	Ouest-Hérault	Zones de comparaison	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Part de la population vivant avec un bas revenu (%)	19,2	12,4	17,5	12,7
Part des ménages en HLM (%)	6,0	13,3	8,8	14,9
Evolution des ménages en HLM entre 1999 et 2006 (%)	- 4,1	///	+ 5,8	+ 1,9

Source : Cnaf 2007 et Insee - Recensements 1999 et 2006

Le seuil de bas revenus : 871 € par unité de consommation

Sont « à bas revenus » les ménages vivant avec un revenu qui ne permet pas de satisfaire les besoins jugés fondamentaux dans notre société : concrètement, on retient les ménages dont le revenu disponible par unité de consommation* (UC) est inférieur à 60 % du revenu médian par UC de la population totale : pour les revenus 2006 (Caf 31-12-2007), le seuil de bas revenus est ainsi égal à 871 € par UC.

*la notion d'unité de consommation permet de tenir compte des économies d'échelles réalisées au sein d'une famille ; voir glossaire page 14.

La plupart des navettes domicile-travail se font avec les zones d'emploi de Montpellier, de Narbonne et de Sète

Parmi les 96 000 résidents de Ouest-Hérault en emploi, 10 800 (soit 11 %) ont un emploi hors du territoire. En revanche, parmi les 93 400 emplois de Ouest-Hérault, 8 200 sont occupés par des résidents extérieurs au territoire. C'est avec les zones d'emploi limitrophes de Montpellier, de Narbonne et de Sète que les navettes domicile-travail sont les plus nombreuses (cf cartes 5-1 et 5-2). Près de 4 000 personnes résident dans Ouest-Hérault et ont un emploi situé dans la zone d'emploi de Montpellier tandis que 3 250 personnes font le trajet inverse. Les échanges avec les zones d'emploi de Narbonne et de Sète sont moins intenses : 2 000 départs vers Narbonne et 1 800 arrivées, 1 500 départs vers Sète et 1 400 arrivées.

Les navettes avec les zones d'emploi de Carcassonne et Perpignan à l'ouest, et de Nîmes à l'est, sont plus réduites.

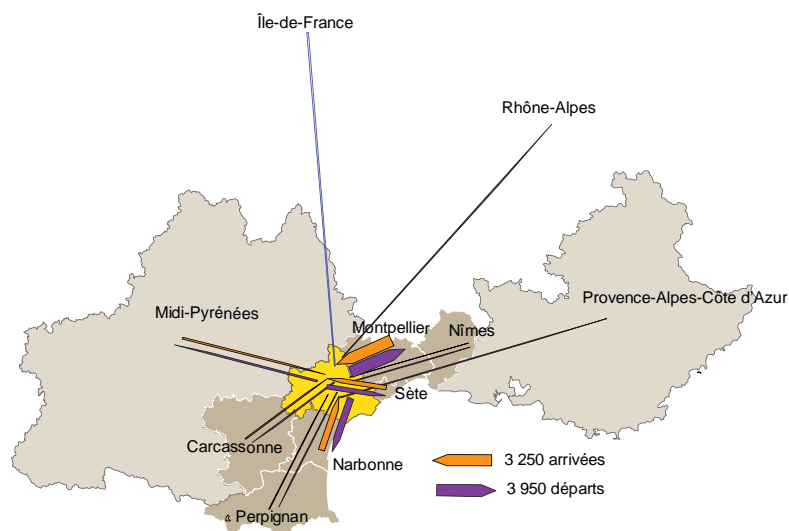
Des échanges domicile-travail ont lieu également avec d'autres régions : Ile-de-France et Midi-Pyrénées accueillent chacune 500 ouest-héraultais, Provence-Alpes-Côte d'Azur 400 et Rhône-Alpes près de 300. Les flux sont équilibrés avec Midi-Pyrénées. Par contre les régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes hébergent très peu de travailleurs de Ouest-Hérault, mais dans ces régions, plus éloignées, les navettes sont plus sûrement hebdomadaires que journalières.

Lecture des cartes : 3 950 personnes résident dans Ouest-Hérault et travaillent dans la zone d'emploi de Montpellier et 3 250 personnes font le trajet inverse (carte 5-1). Le solde pour Ouest-Hérault est donc égal à - 700 (carte 5-2).

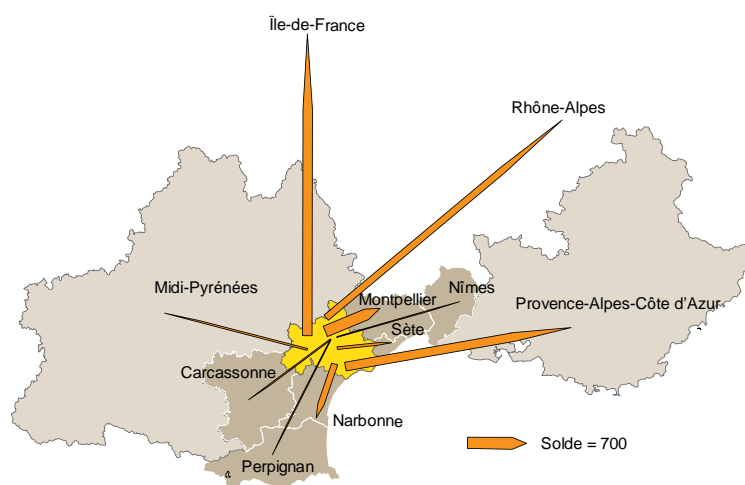
Les flux entre Ouest-Hérault et la région Ile-de-France sont moindres (530 vers de Ouest-Hérault vers Ile-de-France, 80 de Ile-de-France vers Ouest-Hérault) (carte 5-1) mais le solde est d'ordre de grandeur comparable (- 450) (carte 5-2).

Les principales navettes domicile-travail avec Ouest-Hérault

Carte 5-1 - **Départs et arrivées**



Carte 5-2 - **Solde des départs et des arrivées**



L'attractivité des emplois de Béziers s'est renforcée au-delà de l'aire urbaine

Avec 36 000 emplois en 2006, Béziers est le principal pôle d'emploi de Ouest-Hérault. Les personnes occupant ces emplois résident pour près du quart (23 %) dans une commune au-delà de l'aire urbaine (*) (cf tableau 10). L'étalement autour de Béziers est plus large qu'autour d'une ville telle que Montpellier, où seulement 15 % des emplois sont dans ce cas. Des déplacements plus faciles autour de Béziers et une moindre densité d'habitat qu'à Montpellier, expliquent sans doute en partie cette différence de comportement. La tendance s'est renforcée : 8 100 actifs ayant un emploi à Béziers résident en 2006 en-dehors de l'aire urbaine (soit 23 % des emplois de Béziers) pour 6 000 en 1999 (soit 19 %). Des réserves foncières sont encore disponibles autour de Béziers ; leur utilisation, en fonction de la mise en oeuvre des politiques publiques du logement, sera déterminante pour l'avenir du développement urbain.

(*) Voir glossaire page 14

Tableau 10 - **Lieu de résidence des personnes occupant un emploi à Béziers**

Unités : nombre de personnes et %

	1999	%	2006	%
Béziers	16 000	52,1	17 100	48,0
Agglomération hors Béziers	4 900	16,0	5 600	15,7
Aire urbaine hors agglomération	3 800	12,4	4 800	13,5
Reste de l'Hérault	4 700	15,3	6 500	18,3
Hors Hérault	1 300	4,2	1 600	4,5
Total emplois Béziers	30 700	100	35 600	100

Source : Insee - Recensements de population 1999 et 2006

Agde, le deuxième pôle d'emploi du territoire

En 2006, la ville d'Agde compte 8 000 emplois permanents, ce qui en fait le deuxième pôle d'emploi du territoire. Comme pour Béziers, on constate un étalement de la zone de résidence des personnes occupant un emploi à Agde (cf. tableau 11). L'attractivité des 8 000 emplois de la ville s'est renforcée vers l'est autour de l'étang de Thau (à Marseillan, Pomerols, Sète, Frontignan) et vers l'ouest autour de la D612 à Vias, Portiragnes, Montblanc ainsi que dans plusieurs communes autour de Béziers.

Tableau 11 - **Lieu de résidence des personnes occupant un emploi à Agde**

Unités : nombre de personnes et %

	1999	%	2006	%
Agde	4 600	64,8	4 500	56,3
Agglomération hors Agde	1 000	14,1	1 300	16,2
Reste de l'Hérault	1 300	18,3	2 000	25,0
Hors Hérault	200	2,8	200	2,5
Total emplois Agde	7 100	100	8 000	100

Source : Insee - Recensements de population 1999 et 2006

L'étalement urbain autour de Béziers influencé par les axes de communication

Entre 1999 et 2006, le lieu de résidence des personnes occupant un emploi à Béziers s'est étalé le long des principaux axes routiers (cf. carte 6) :

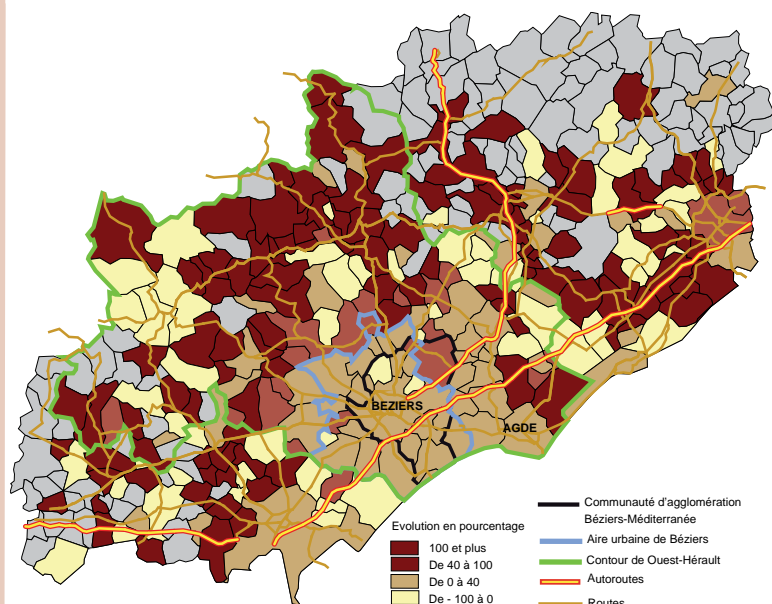
■ **le long de l'A9 en direction de Montpellier**, dans les communes de Marseillan, Florensac et Pomerols et dans les communes à la bordure de Ouest-Hérault, côté est, pour des effectifs moindres ; cela est également le cas pour des communes du **Narbonnais** (Narbonne, Salles-d'Aude, Argeliers, Cuxac-d'Aude) - et plusieurs communes au nord-ouest de Narbonne, pour des effectifs moindres.

■ **le long de la D909 vers Bédarieux** (à Magalas, Autignac, Laurens, Hérépian) et au-delà, dans les communes des Hauts-Cantons, pour des effectifs moindres.

■ **le long de la D14** (à Murviel-lès-Béziers, Cessenon-sur-Orb, Cazédarnes).

L'attractivité de Béziers s'est développée moins vite **le long de la N9 vers Pézenas**, hormis à Servian et Abeilhan. La mise en service à la mi-2010 du tronçon de l'A75 entre Béziers et Pézenas pourrait avoir pour conséquence de dynamiser l'habitat dans des communes telles que Valros, Tourbes et Pézenas.

Carte 6 - **Évolution des déplacements domicile-travail en direction de Béziers entre 1999 et 2006**



Source : Insee - Recensement de population 2006 © Ign 2010

■ Délimitation de la zone d'étude

Dans cette étude, le territoire dénommé Ouest-Hérault est composé de 159 communes. Il s'agit de la zone d'emploi de Béziers Saint-Pons - composée de 152 communes de la zone d'emploi de Béziers Saint-Pons - élargie à sept communes supplémentaires au nord de la zone, de manière que le territoire du pays Haut-Languedoc et Vignobles soit entièrement inclus dans Ouest-Hérault.

■ Définitions géographiques

Unité urbaine

Une unité urbaine est constituée d'une ou de plusieurs communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants.

- Si la zone bâtie se situe sur une seule commune, on parlera de ville isolée.
- Dans le cas contraire, on aura une agglomération multi-communale (ou unité urbaine multicommunale).
- Une unité urbaine multicommunale peut s'étendre sur plusieurs départements.
- Toute commune n'appartenant pas à une unité urbaine (et n'étant pas ville isolée) est une commune rurale.

Pôle urbain

Un pôle urbain est une unité urbaine disposant d'au moins 5 000 emplois.

Ville centre

La notion de ville-centre d'une unité urbaine multicommunale est définie comme suit :

- Si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre.
- Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont des villes-centres.

Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

Aire urbaine

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou des unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage actuel respecte nécessairement les limites régionales.

■ Autres définitions

Solde naturel

Le solde naturel, pour un territoire donné, est la différence entre le nombre de naissances domiciliées sur ce territoire et le nombre de décès domiciliés sur ce même territoire. Lorsque le solde naturel est positif, on parle aussi d'accroissement naturel ou d'excédent naturel de population.

Migrations résidentielles

Les migrations résidentielles, pour un territoire donné, sont les mouvements (ou flux) de population entrant et sortant de ce territoire, au cours d'une période donnée et relatifs au changement de résidence principale.

Solde migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période considérée.

Economie présenteielle

L'économie présenteielle ou sphère présenteielle recouvre les activités mises en oeuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou de passage.

- La sphère non présenteielle concerne les activités mises en oeuvre localement pour la production de biens (ou services) majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Résidences secondaires

Au sens du recensement, les résidences secondaires sont des logements indépendants utilisés pour les weekends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. La durée d'occupation par une même personne doit être inférieure à six mois par an.

Exemples :

- logement où une famille passe les week-ends ;
- logement où des retraités viennent passer quatre mois par an à la belle saison ;
- gîte rural loué à la semaine ou au mois ;
- chambre d'hôte indépendante du logement du propriétaire et possédant une installation pour faire la cuisine ;
- appartement dans une résidence hôtelière ;
- habitation légère de loisirs installée dans un camping ouvert à l'année* ou sur un terrain privé et utilisée pour les vacances ou les week-ends (bungalow, chalet, mobile-home sans moyen de mobilité) ;
- logement meublé, loué ou à louer pendant les saisons touristiques ;
- logement en multipropriété.

* cette condition d'ouverture à l'année est intervenue en 2007.

Activités liées au tourisme

Dans cette étude, les activités liées au tourisme sont l'hébergement, la restauration et d'autres activités annexes telles que les agences de voyage, la thalasso... Il ne s'agit pas du secteur touristique à proprement parler, car une partie de ces activités est tournée vers la clientèle résidente et, inversement, des activités non comptées sont en partie touristiques comme le commerce de détail.

Lits touristiques et indicateur de spécificité touristique

Le nombre total de lits touristiques est évalué de la façon suivante :

- capacité en hôtellerie classée ou non : nombre de chambres x 2
- capacité en hôtellerie de plein air : nombre d'emplacements x 3
- capacité en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires x 5

L'indicateur de spécificité touristique d'une zone (exprimé en lits pour 100 habitants) est égal au rapport entre le nombre total de lits touristiques et la population de la zone.

Il permet de relativiser l'importance de la capacité d'accueil touristique par rapport à la population permanente résidant dans la zone.

Notions de revenus et d'unité de consommation

Les revenus recouvrent deux notions différentes, selon la source dont ils sont issus :

- Les données de l'Impôt sur le revenu des Personnes Physiques (IRPP) servent à calculer les revenus des foyers fiscaux. Il s'agit d'un revenu avant redistribution, c'est-à-dire hors prestations sociales.
- Les données des Caisses d'allocations familiales (CAF) sont mobilisées pour déterminer le seuil de bas revenu et la part de la population vivant avec un seuil de bas revenu. Il s'agit d'une notion de revenu disponible, c'est-à-dire le revenu annuel du foyer allocataire déclaré à la Caf (2006 pour les données au 31-12-2007), augmenté du montant des prestations versées par les Caf.

Le seuil de bas revenu est déterminé de la manière suivante : sont à bas revenu les ménages dont le revenu par unité de consommation (UC) est inférieur à 60 % du revenu médian par UC de la population totale.

La notion d'unité de consommation (UC) permet de tenir compte des économies d'échelles réalisées au sein d'une famille, avec une échelle d'équivalence égale à :

- 1,0 UC pour l'allocataire,
- 0,5 UC pour les autres adultes et les enfants à charges de 14 ans ou plus
- 0,3 UC pour les enfants à charge de moins de 14 ans.

Exemple : une famille composée d'un couple et d'un enfant de moins de 14 ans représente 1,8 UC (soit 1,0 + 0,5 + 0,3).

